Case FRC 14704
11 sept. 1790
FRC 13491

ADRESSE

de M. Blanc - Gilli, Administrateur du Département des Bouches du Rhône, à Messieurs les Maire & Officiers Municipaux de Marseille, portant plainte & dénonciation d'un libelle diffamatoire, intitulé : la Contre-révolution éventée, ou vie & actions secrètes de Jean-François Lieutaud, Commandant - général de la Garde-nationale de Marseille.

Messieurs,

Les calomnies atroces qu'on ne cesse de vomir contre vous, depuis le moment de votre nomination jusqu'à ce jour, les insultes qu'on vous a faites, les attentats commis contre votre autorité, les menaces & les violences publiques qui les ont suivies, vous prouvent assez que nous avons des traitres dans nos murs, qui ne cherchent qu'à susciter le désordre & le soulèvement du peuple pour effectuer une contre-révolution, renverser l'autorité légitime, établir

THE NEWBERRY LIBRARY

l'anarchie, s'enrichir du pillage & du malheur public. Vous avez vu avec quelle vigilance, quel zèle les vrais & loyaux Citoyens ont averti du danger, défendu votre cause qui est celle de la famille sociale; nous aurions crû que les pervers auraient enfin caché leur honte & renoncé à leurs projets. Mais ils osent montrer encore leur audace & se fourvoyer dans de nouvelles fureurs. Je remonte jusqu'à la source de leurs menées criminelles pour vous en présenter plus sûrement l'évidence.

Je vous le demande, Messieurs, comment peut-on expliquer la conduite de gens qui, dans les écrits intarissables dont ils inondent la ville, ne cessent de crier au peuple de se prémunir contre les desseins perfides des méchans, & qui, lorsqu'on insulte les chefs de la famille, lorsqu'on calomnie les gens de bien, lorsqu'on émeute des vagabonds pour commettre des assassinats publics, gardent non-seulement le plus profond silence sur ces désordres intolérables, mais se déchaînent encore contre les bons Citoyens, qui déplorent ces désordres, & qui cherchent à en arrêter le cours. Comment comprendre l'inextricable verbiage de ces prétendus sauveurs de notre ville; verbiage où l'on voit d'abord, à les en croire, qu'ils sont instruits des complots des méchans, qu'ils connaissent les lieux de leurs assemblées secrètes, qui savent jusqu'à la qualité du vin qu'ils boivent, & qui, après avoir ainsi répandu l'allarme, la terreur un million de fois, changeant de ton tout-à-coup, se ruent avec un acharnement qui tient de la rage contre ceux qui donnent l'avis salutaire de la méfiance, tandis qu'ils devraient applaudir à leur zèle; puis s'adressant à la totalité des Citoyens, les rassurent sur tous les dangers, leur disent de dormir tranquilles; qu'il n'y a rien à craindre, & qu'une contre révolution est une tentative de toute impossibilité? Je viens de mettre en question comment on peut expliquer une pareille conduite; je ne crois pas que vous ayez attendu jusqu'à présent de résoudre un problème si clair.

Nous avons dans la ville un tas de mauvais garnemens, qui veulent la perdre; mais quelles que soient leurs injures ou leurs menaces, nous ne tarderons pas à dévoiler au grand jour leurs funestes desseins.

Vous devez vous être apperçus, Messieurs, que les gens les plus infectés de la lépre aristocratique, ou leurs misérables valets, se tuent à crier qu'une contre-révolution est impossible; il faut que la maladie soit bien violente, puisque dans leur délire, ils renient la vérité qu'ils touchent au doigt, & de laquelle ils sont si souvent coopérateurs.

Depuis quinze mois, d'un bout de la France à l'autre, les peuples sont harrassés des tentatives désastreuses d'une contre-révolution; à l'heure où j'écris cette Adresse, nous lisons que la Capitale de la Lorraine vient d'être inondée du sang qu'un de ces attentats fait couler; & l'on veut que nous nous endormions dans une profonde sécurité, & l'on vomit des blasphêmes horribles contre les patriotes vigilans qui crient de se méfier, & l'on taxe de séditieux ceux qui font avorter les complots, ou qui font connaître la source des séditions. Il est permis à ceux qui commettent un assassinat de nier leur crime; mais c'est le comble de la scélératesse de le jetter sur autrui; c'est pourtant ce que font tous les jours les pervers.

Dans l'attentat de contre-révolution qui, l'an dernier, a bourrelé notre ville, on ne manqua pas, deux mois par avance, d'annoncer une prétendue apparition de brigands, & leurs complots désastreux; on déchirait en même-tems la réputation des Citoyens vigilans, qui pénétraient le but de ces grossières menées; il se fait enfin un massacre à la Tourrète, le 19 Août 1789; les complices de ce massacre incendient eux-mêmes les meubles du Sieur Laflèche; les vrais incendiaires s'échappent, de malheureux que la curiosité conduisait-là sont pris; on attribue tous ces crimes au peuple que l'on calomnie; on calomnie avec encore plus de fureur les bons Citoyens, qui, sous l'égide sacré du patriotisme, attaquaient ces

affreux attentats ; un tribunal de sang est appellé par le chef des conspirateurs, réuni à la bande des assassins ; ce tribunal refuse de faire l'information sur le massacre, d'interroger les malheureux capturés chez Lafleche ; formalités qu'on ne pouvait éviter sans se déclarer coupables de tous ces crimes ; & à la fin, après avoir abjuré tout principe, toute pudeur, on met le comble à la scélératesse, en violant, à main armée, l'asyle des Citoyens irréprochables ; des décrets de prise-de-corps, les forcent de s'expatrier, ou les entraînent dans des cachots jusqu'au moment où les décrets de l'Assemblée-nationale terrassent la puissance de cet odieux tribunal. Telle a été la rage de ces tigres, qui ont désolé notre ville pendant un an ; telle a été la conspiration dont j'ai été moi-même la victime avec un grand nombre de Citoyens. Notre conduite a été reconnue irréprochable : sous quelques jours la trame de forfaits de ces assassins sera dévoilée à tous les regards dans des poursuites que je fais contre eux en justice.

Après des exemples si cruels, si récens & si généraux, il n'y a pas à craindre ; à ce qu'on dit, une contre-révolution ; & cependant chaque semaine, chaque jour & à chaque heure, nous sommes violentés de pareils attentats.

Avant d'en venir à la dénonciation qui fait l'objet principal de cette adresse, je dois remettre sous vos yeux l'esquisse de l'horrible attentat qui éclata le soir du 17 Août dernier. Je reprends la chose de loin ; elle n'en sera que plus claire, & ma dénonciation mieux amenée.

J'ai dit que dès l'instant de votre nomination, vous fûtes calomniés comme des scélérats & des gens sans aveu, au point que notre Respectable Maire fut obligé de justifier par affiches la mémoire de son Père qu'on avait la bassesse d'oser ternir sans sujet ; Bournissac était encore à Marseille, à cette époque, pour favoriser la cabale aristocratique, dont les dignes Membres étaient sur les rangs, & le méprisable André faisait contre vous les derniers efforts de sa commission mi-

niſtérielle, ſous le nom de Commiſſaire du Roi. De retour à ſon poſte à l'Aſſemblée Nationale, dont il avait lâchement quitté les fonctions, ſon premier ſoin fut de vomir contre vous & contre tous les bons Citoyens de notre Ville le poiſon de ſon ame atroce. Vos réclamations contre l'infâme tribunal & ſes ſuppôts, votre demande pour le renvoi des Troupes furent une occaſion pour lui de vous traiter tous de gens mépriſés & avilis, *à l'exception du ſieur Lieutaud* aujourd'hui Commandant des Gardes Nationales; & le Rédacteur du Mercure de France Malet du Pan, le Valet de ce ſieur André, ne manqua pas de répéter ces indignes diffamations. L'univerſalité des Citoyens demanda l'occupation des forteresſes; vous y conſentîtes, parce que la demande était juſte, parce qu'il n'y avait pas de milieu, ou d'y ſouſcrire, ou de perdre la Ville par un maſſacre; André vous taxa de rebelles & de brigands, *à l'exception du ſieur Lieutaud*; & l'honnête Rédacteur repeta encore ces infamies. L'inventaire des munitions de guerre fut demandé par cette univerſalité de Citoyens; vous nommâtes quelques-uns de vos membres (& moi alors du nombre) à cette commiſſion; la deſtinée de ce jour fut que l'indignation des peuples occaſionna la mort inattendue d'un traitre; André vous calomniade nouveau, vous traita d'aſſaſſins, *à l'exception du ſieur Lieutaud*; & le reſpectable Rédacteur fut encore l'écho de cette affreuſe calomnie. Oui, Meſſieurs, vous étiez toujours des brigands *à l'exception du ſieur Jean-François Lieutaud*; & il ne vint pas dans la penſée de ce collègue de repouſſer de pareilles indignités, devoir ſacré que la ſimple qualité d'homme lui impoſait. Devenu Commandant proviſoire des Gardes Nationales, à la ſollicitation de deux Officiers Municipaux, qui naguères ont donné leur démiſſion, le ſieur Lieutaud s'arroge le pouvoir de l'autorité civile, en faiſant des proclamations en ſon nom; il déclare une haine auſſi injuſte que peu attendue contre le Corps Municipal, témoin la rixe ſcandaleuſe qu'il fit éclater contre notre vertueux Maire le jour du grand Serment fédératif, témoin le refus qu'il faiſait la veille d'une Garde d'honneur à la Municipa-

lité, comme si ce refus eût été à son pouvoir; & quinze jours après l'exact Rédacteur du Mercure de France a soin de parler de notre Fête Civique avec le dernier mépris, sur-tout à l'occasion du Serment de nos Citoyennes qu'il ose qualifier de Poissardes, de Harangères, afin de donner un ridicule & une épithète impolie à la digne Epouse de notre Maire qui marchait à leur tête.

A la suite de tant de calomnies & de tracasseries suscitées contre la Municipalité, le sieur Lieutaud transfiguré tout-à-coup en homme de lettres, fait pleuvoir des millions d'écrits, auxquels il ne donne, à ce qu'il nous assure, que les instans dérobés à son sommeil; tous les deux jours, au lever de l'aurore; les Colporteurs sémillans comme les zéphirs, répandent la rosée d'une de ses plus fraiches productions; à la lecture de cette immensité de feuilles, on ne trouve autre chose que la répétition intarissable de ses dénonciations nébuleuses *de complots très-bien connus par lui, à ce qu'il dit;* & c'est ainsi que son patriotisme lui inspire de jetter l'épouvante dans les esprits faibles, en leur annonçant les projets d'invasion d'un grand nombre de conspirateurs qu'il qualifie de *prétendus Patriotes*. Bientôt de nouvelles proclamations faites en son nom suivent les travaux de ses veilles; les Campagnes sont inondées de ces Décrets énigmatiques, auxquels personne ne comprend rien; cependant il est ordonné aux Curés des quartiers d'en faire la lecture au Prône, & alors ses judicieux Orateurs publient ses louanges en même tems qu'ils disent qu'un Commandant des Gardes Nationales est au-dessus du pouvoir civil, & ne doit pas s'abaisser jusqu'à recevoir des ordres d'une Municipalité.

Je veux croire que le sieur Lieutaud n'a point de part à ces propos sacrilèges; mais ses panégyristes les débitent partout; ses écrits sont à lui, puisqu'ils sont signés, ainsi que ses proclamations usurpées; & avec sa sublime intention de nous protéger tous, de nous sauver la vie & nos propriétés, comme il le jure dans chaque feuille de ses ouvrages, la Ville est en désolation à son sujet.

On se rappelle que, quand le sieur Rebecquy, Notable, proposa au conseil général de la Commune de faire opter le sieur Lieutaud pour l'une ou pour l'autre des places d'Officier Municipal ou de Commandant des Gardes Nationales, conformément aux décrets de l'Assemblée Nationale, qui sont formels là-dessus, le lendemain de ce conseil la Ville fut toute en cohûe sur cette motion. De nombreux satellites couraient les vieux quartiers; on exaltait les grandes qualités du sieur Lieutaud, qu'il fallait, disait-on, maintenir dans ses places; & le sieur Rebecquy traité de seditieux, de brigand, d'envieux du Commandement, quoiqu'il l'eût refusé depuis peu, manqua d'être assassiné en sortant de chez lui. N'y a t'il donc point de moyen d'user à Marseille de la liberté de la parole, l'un des premiers droits reconnus dans la Constitution ? Je déclare pourtant encore que je ne crois pas le sieur Lieutaud complice de pareils excès, mais ils ont été commis à son sujet.

Enfin une catastrophe terrible annoncée plusieurs jours d'avance, comme celle de la Tourrète, éclata le 17 Août dernier. Je vais, Messieurs, vous en rappeller toutes les circonstances.

Un membre de l'Assemblée Patriotique de notre Ville, avait fait la motion de proposer le renouvellement de la nomination des grades de Commandant & des Capitaines des Gardes Nationales, ainsi qu'on le pratique à-peu-près tous les trois mois, dans presque toutes les Villes. Cette motion qui est certainement dans les principes constitutionnels, ou qui, si elle n'y eût été, ne devait pas être imputée à crime, vu la liberté de parler & d'écrire; cette motion, dis-je, fut à peine connue dans les places publiques & les tripots, qu'une fermentation incendiaire se déclara contre l'Assemblée la plus recommandable, la plus utile de toutes celles que les institutions humaines eussent produit avant la révolution. Pendant quelques jours ce fut un redoublement d'injures contre le Corps Municipal, parce que l'Assemblée avait toujours respecté l'autorité légitime, & n'avait jamais voulu

reconnaître le Commandant que comme un Chef subordonné à cette autorité. Dans ce même tems, les plumes soudoyées amoncelaient, dans de milliers d'écrits, les louanges les plus extravagantes pour le Sieur Lieutaud, Commandant, & ne manquaient pas de sonner le tocsin sur *des séditieux imaginaires qui troublent la concorde publique, qui ne cherchent qu'une occasion pour se jeter sur les propriétés.* Le 17 Août arrive; le soir de ce jour est tumultueux dans la ville. Des Matelots étrangers, des Piémontais, des manœuvres ramassés dans les chantiers, & des gens du pays déguisés, se portent en foule dans la rue où se trouve l'Assemblée patriotique: là, on entend prononcer à haute voix ces punissables propos si souvent répétés: *qu'un Commandant des Gardes-nationales est au-dessus d'une Municipalité*; là, les uns disent, *qu'il faut démolir la maison*, d'autres, *qu'il faut la murer en dehors.* Ici les blasphêmes les plus horribles sont vomis contre les Officiers-municipaux & les Membres de l'Assemblée. Ceux-ci sont des factieux, des brigands; les Municipaux sont aussi des brigands qui ont volé jusqu'aux cloux de la Maison commune, (on le sait cependant; il n'entre pas un sol dans la caisse, & les calomnies empêchent l'emprunt de se remplir.) On agite les barres, les coutelas & les marteaux; on arrange des cordes; on parle de pendre, d'assommer, de trancher des têtes, d'anéantir tous ces séditieux qui veulent chasser *le plus grand Général qu'il y ait jamais eu.* On se plaint *que la danse ne se met pas encore en train.* Enfin il en est un qui dit ces terribles paroles aux assassins: *attendez que tout ceci chauffe; je sais les maisons où il faut frapper; ce n'est pas à de vieilles hardes que nous nous attaquerons; c'est à l'argenterie, aux coffres forts & aux bijoux.* Heureusement il faisait encore un peu jour; des Citoyens zélés coururent à la Maison commune avertir de ce guet-à-pens. Les Officiers municipaux; vous, Messieurs, ne balançâtes pas à voler au secours, quoique vous n'eussiez dans ce moment qu'une très-faible escorte; & le Ciel

qui vous conduisait, vous aida à sauver la vie à plus de huit cens Citoyens.

Vous ne l'ignorez pas, Messieurs, les terribles propos que je viens de vous rappeller ont été tenus, non seulement dans cette circonstance, mais bien auparavant, & encore aujourd hui dans tous les lieux publics, & soyez sûrs, je le répète, que nous avons dans nos murs une bande de vauriens qui n'attendent que l'occasion d'effectuer cette affreuse menace.

Reprenons le fil de notre récit. Quelques jours avant cette époque, on ne rougissait pas de dire à l'un de nos plus respectables Citoyens, homme cher à notre patrie par l'excellence de son caractère & ses actes de bienfaisance; on ne rougissait pas de dire à ce Citoyen; *j'en verrai une fin de cette assemblée de brigands. Je m'adresserai pour cela au District, delà au Département, ensuite à l'Assemblée Nationale; & si je ne puis réussir, après avoir tenté tous ces moyens, j'en aurai d'autres pour la perdre, ou je perdrai ma tête.* Eh! que lui reste-t-il à faire pour perdre la tête, celui qui tenait ce propos? Est-ce là le langage des vrais amis de la patrie? Leurs écrits sont simples & précis, leurs paroles sont claires, conciles; ils ne trament pas des complots; & quoiqu'ils sachent que ni les Corps administratifs, ni l'Assemblée Nationale elle-même ne puissent suprimer des Assemblées de Citoyens, tant qu'on y respecte les lois, on n'ouvre la parole dans celle de Marseille que pour y proposer des choses tendantes à la prospérité publique, à des bienfaits, & à des vertus.

Le lendemain & tous les jours après ce guet-à-pens, ou se montra à visage découvert contre l'autorité, on se déchaîna avec plus de fureur pour avilir le Corps Municipal. Plusieurs Citoyens distingués par leur patriotisme & leurs qualités personnelles, entr'autres le Comte de Beausset, furent indignement insultés. On parlait tout haut dans les Cafés *de passer au fil de l'épée, de sabrer, d'assommer, de pendre, de traîner sur la claye;* à l'heure ou j'écris cette adresse, ces

propos se tiennent toujours. Voici les noms de quelques-uns dont les têtes ont été proscrites. Dans la Municipalité, Messieurs *le Maire*, *Mouraille*, *Bertrand*, *Laugier*, *Paschal*, *Bernard*, *Nitard*, *Corail*, *Honoré Lieutaud*, *Vernet*, *le Marchand*, &c. Parmi les autres Citoyens, MM. *Moncoussou*, *le Comte de Beausset*, *Maillet frères*, *Goudard*, *Caillol*, *Barbaroux Avocat*, *Mossy Cadet*, *Notable*, *Blanc-Gilli*, *& un grand nombre de Capitaines*, *Lieutenans & Volontaires des Gardes Nationales*, qui marquent trop de déférence pour la Municipalité. Cependant M. Lieutaud, Commandant, fait encore pleuvoir un million d'écrits tous plus inexplicables les uns que les autres; & dans lesquels ils ne cesse de se plaindre des *prétendus Patriotes*, qui troublent l'ordre public, qui le regardent d'un œil d'envie. Il ne daigne pas manifester ses plaintes contre les calomniateurs de l'autorité légitime & les véritables Auteurs des séditions. Enfin, sans discontinuer & jusqu'à ce moment, toutes ces horreurs ont été suivies d'attentats plus ou moins graves, desquels je ne citerai que les insultes faites le 7 & le 8 du courant à divers postes des Gardes Nationales pour la seule raison qu'on avait été prendre les ordres à la Municipalité.

C'est dans les entrefaites de ces attentats criminels, c'est au milieu des justes allarmes que ces désordres jettaient dans tous les esprits, c'est dans le cahos de l'anarchie presque déclarée que gémissant avec tous les bons Citoyens, je sentis la très-urgente nécessité de publier un écrit, où, sans nommer aucun coupable, je pus parvenir à le faire rougir tous de leur trahison; où débrouillant la confusion que tant de feuilles mystérieuses avaient jetté dans les idées, je pus tout-à-la-fois dissiper les allarmes publiques, éveiller la méfiance & présenter aux bons Citoyens les exemples les plus puissants pour nourrir dans leurs cœurs les nobles flammes du patriotisme.

Je le publiai cet écrit, c'était une adresse aux vrais Citoyens, précédée de la vie de l'immortel *Phocion* dont les vertus, le génie, & la valeur guerrière feront

à jamais la gloire de l'ancienne Grèce, & principalement de la Ville d'Athènes. Vous devez l'avoir connu cet écrit, Meſſieurs, puiſque tous les gens de bien l'ont honoré de l'accueil le plus diſtingué. Vous ſavez qu'on en a porté ce jugement : que c'était *un miroir fidelle, où les perſonnes laides ſe voyaient avec toute leur laideur, & la beauté avec toutes ſes graces.* C'eſt pourtant cet écrit que le ſieur Sarrazin, ardent Panégyriſte du ſieur Lieutaud, vient ternir aujourd'hui de tout le fiel de ſa plume, dans ſa Diatribe intitulée : *la Contre-Révolution Eventée, &c.* Le ſieur Sarazin *qui ſe dit lui-même ci-devant Chef du Bataillon des Enfans Abandonnés, autrefois Journaliſte, Peintre, Architecte & ancien Guerrier*, déploie ici tous ſes talens. Il ouvre la matière de ſon Ouvrage par un préambule auſſi brillant que chaud ſur les troubles qui agitent Marſeille, ſur la bonhommie des Marſeillais, qui prêtent l'oreille aux diſcours *des hommes inquiets, dévorés par l'ambition, qui, ſous le prétexte ſpécieux du patriotiſme, les égarent, en répandant le vénin de la calomnie contre les plus vertueux Citoyens, & leurs véritables bienfaiteurs.* A la ſuite de ce préambule, l'Auteur ſe prend contre moi d'une belle colère, en me reprochant *que je n'ai préſenté le Général Athénien que pour faire contraſte aux Généraux Français*, en me diſant *que je n'ai voulu faire admirer l'un que pour rendre les autres odieux*, en déclarant que *je n'ai cité Phocion que pour accuſer Lieutaud*, en m'accuſant enfin *d'avoir dénoncé un homme public*, tandis que dans la même phraſe, il ſe plaint de ce que je ne l'ai pas nommé, & que je n'ai pas fourni des preuves contre lui. A cette occaſion, il me dit *que cette conduite eſt indigne d'un homme honnête ; & bien plus encore d'un homme public ; qu'elle porte le caractère de l'intrigue, des cabales, & quaſi d'une conſpiration.* Le ſieur Sarrazin ne s'arrête pas en ſi beau chemin, il me dit encore *que mon but eſt de jetter le flambeau de la diſcorde au milieu de la Cité, prêt à porter partout l'incendie le plus funeſte.* Il demande au lecteur *ce qu'on peut préſumer d'une morale, qui ne ſonne le*

tocsin sur une Contre-Révolution, que pour dénoncer ensuite les Ministres & les Généraux des Gardes Nationales, comme des traitres qui la fomentent. Selon toute aparence, le sieur Sarrazin est de retour de quelque grand voyage d'outre-mer, & dans le cas il est excusable d'ignorer que nos dignes Ministres & certains Généraux des Gardes Nationales ne cessent pas de fomenter une contre-révolution.

A force de veiller, le sieur Sarrazin s'endort ensuite un peu sur ce qu'il écrit, donne du nez sur sa plume, & fait imprimer sans réviſion, *que l'excès du patriotisme m'a persuadé que le sieur André, le Mercure de France & des Agens que je ne nomme pas, gagés par le Ministère, trament une contre-révolution.* S'éveillant un moment après en sursaut, il s'écrie: *un Président de l'Assemblée Nationale qui conspire contre l'œuvre de la législation! Un Journaliste qui sonne le tocsin! & des Satellites gagés qui étendent à Marseille les effets de la Conjuration!* Voilà me suis-je dit, le sieur Sarrazin bientôt reconcilié avec ce qu'il déteſtait le plus, il y a six mois, lorsque pénétré de la flamme pure de la bonne cause, il peignait si bien dans ses Annales Patriotiques N°. 2 les scélératesses de cet André, le tiran de notre patrie; dans son N°. 6 le plat bavardage, les calomnies, les grossières injures du vil Auteur du Mercure de France, & dans ses autres Numéros les infamies des assassins de la Tourrette, qui sont aujourd'hui les appuis du sieur Lieutaud son Général. N'est-ce pas le cas d'adresser au sieur Sarrazin le *quantum mutatus ab ipso es?* Quel que soit le motif qui l'a fait changer, il serait plus content de lui, s'il pouvait se persuader qu'il vaudrait mieux demander l'aumône & mourir s'il fallait, avant de trahir la Patrie & de coopérer aux désastres publics.

Le sieur Sarrazin se récrie beaucoup de ce que je mets à plus haut prix les fonctions d'un Capitaine, que le travail d'un Général, qui indique les postes du fond de son cabinet; & faisant une grande exclamation au divin Euclide, il annonce *que quelque jour je*

prouverai l'inutilité d'un Général. C'eſt préciſément ce que je penſe ; ce que l'expérience a prouvé pendant deux mois. Le chef de bataillon qui monte aujourd'hui, eſt le général d'aujourd hui ; celui de demain le ſera ; un Major pour les jours qu'on appelle toute l'armée, & un comité municipal attaché à cette partie, comme à celle de la police ; voilà tout ce qu'il faut ſelon moi.

Toujours guidé par ſa mauvaiſe étoile, notre écrivain, ſe jette petit-à petit dans le galimathias. Il prend en grippe la mémoire de Phocion mort, depuis plus de deux mille ans, ſe fâche de ce que les vertus de cet illuſtre Athénien ſont encore admirées ; tourne en ridicule ſa modeſtie ; traite de manie ſa ſobriété ; de là, franchiſſant d'un ſeul ſaut le court eſpace de ving-un ſiècles, il nous ramène à M. Lieutaud, pour nous dire qu'il ne marche pas nuds pieds comme Phocion ; que Madame Lieutaud ne fait pas le pain du ménage comme la femme du Héros grec ; & puis d'une même traite, il ſe rabat ſur le commerce de Marſeille, l'induſtrie des Artiſans, le chef d'œuvre de notre port dont il dit de fort belles choſes ; immédiatement après il conſeille aux Marſeillais de *jetter les yeux ſur l'avenir, de frémir des maux qu'ils ſe préparent, s'ils écoutent les raiſons de vengeance & les intérêts particuliers d'ambition.* Quant aux infractions envers l'autorité légitime, quant aux inſultes faites journellement à la Municipalité, à divers Citoyens, quant à la conſpiration effroyable du 17 août dernier, le panégyriſte du ſieur Lieutaud a oublié d'en parler ; & c'eſt bien dommage ; car, avec ſa nouvelle façon de penſer, il aurait donné à cela une tournure à ravir.

Enfin, comme tant y a que les diſgraces arrivent aux hommes ſans qu'ils y penſent, le pauvre M. Sarrazin ſe laiſſe couler tout doucement dans le pot au noir, & alors il me déclare du fond de ſon encrier, que le Sieur Lieutaud eſt un Général bien au-deſſus *du Maréchal de Saxe & du Vicomte de Turenne* ; à cette phraſe, j'ouvre de grands yeux ; je me de-

mande s'il prend tous les Citoyens de Marseille pour des ostrogots, & si lui, comme ses confrères, sont des orateurs turcomans ou cosaques, pour pousser jusqu'à ce point l'extravagance & le fanatisme de leurs éloges.

Je lis encore : infatigable à me poursuivre, le Sieur Sarrazin continue à tort & à travers à vouloir me faire parler quand je ne dis rien. En me reprochant de nouveau d'accuser un homme public, il met en question si *Lieutaud est susceptible de trahison* ; & sans que je le lui demande, il me fournit les preuves du contraire, en m'exposant le bilan de la fortune de son patron. Le résultat de ce bilan est que M. Lieutaud jouit de *sept mille livres de rente sur les fonds les plus assurés*, sans compter *trois mille livres annuelles qui appartiennent à sa femme*. A cette centième inutilité de l'ouvrage, mon indifférence me dit qu'il faut que cela soit, puisque le Sieur Lieutaud ne l'a pas démenti ; mais malheureusement pour la véracité du Sieur Lieutaud, on me porte une note où je vois que la chose est bien différente, vu qu'à sa déclaration du quart de revenu, il n'a accusé que 750 livres ; déclaration cruelle, dont vraisemblablement il ne s'est pas rappellé dans cette occasion.

A ce dernier trait, le livre me tombe des mains : que pourrais-je ajouter ? un seul mot pour M. Lieutaud ; qu'il nous laisse tranquilles.

Cependant le Sr. Sarrazin & l'Auteur très-philosophe des *réflexions impartiales*, me permettront de leur déclarer qu'en conscience, je ne puis pas croire sur leur parole, que ce M. Lieutaud est un plus grand homme que *Scipion l'Africain*, *le Maréchal de Saxe & le Vicomte de Turenne*, parce que le sieur Lieutaud bourgeois de Marseille, sorti comme moi, du sein de l'obscurité, M. Lieutaud qu'on a toujours connu demeurant rue des quatre pâtissiers, n'a jamais donné de batailles comparables à celles du vainqueur de Carthage, ni à celle de Fontenoy, ni à celle de Sintsheim, ni à celle des Dunes, & qu'au surplus nous venons de prouver que, quant aux qualités de

l'ame, il n'en eſt pas encore aux perfections de ces Héros.

Telle eſt, Meſſieurs, la dénonciation que je vous fais du libelle du ſieur Sarrazin, où l'on ne trouve rien de bon que la moitié du titre *la contre révolution éventée*. Je n'ai pas eu en vue de vous en demander juſtice. L'Auteur eſt aſſez à plaindre d'avoir mis à jour cette production. Mon but a été de remettre ſous vos yeux un enſemble des déſordres & des attentats qui agitent la ville, & de vous propoſer quelques moyens pour vous aider à guérir tant de maux. Les voici.

Marſeille eut de tout tems la réputation d'être le réceptacle d'une foule de gens bannis de toutes les contrées, qui n'avaient d'autre repaire que les tripots des jeux; jamais cette vérité n'a été mieux prouvée qu'en ce moment. Le malheur a voulu que depuis une proclamation du Sieur Lieutaud, par laquelle il ſe réſerve ſeul le droit d'ordonner les viſites dans les maiſons où il y a du tapage & des tripots de joueurs, il n'y a plus moyen d'arrêter le torrent de la corruption qui déſole notre ville. De tous les côtés, on joue à un jeu infernal qu'on nomme *la belle*. C'eſt là que l'on coupe les bourſes, que les enfans de famille ſe ruinent, & que s'engraiſſent des bandes de vauriens, qui tant de fois ont manqué de perdre la ville. C'eſt en coupant les vivres aux malfaiteurs qu'on les oblige de partir. Ils veulent le déſordre & le pillage, ils l'ont dit mille fois, mais les bons Citoyens armés ſeront notre ſauve-garde, & votre ſageſſe les guidera.

Tenez la main aux perquiſitions des chambres garnies de toutes les claſſes; créez un comité particulier pour cette partie, afin de parvenir à connaître la profeſſion de tous les étrangers, invitez l'Aſſemblée patriotique des bons Citoyens à établir dans ſon ſein un comité de ſurveillance, afin qu'elle vous aide des avis ſecrets de ſes découvertes.

Pourſuivez ſans relâche l'information du guet-à-pens du 17 Août dernier, afin de parvenir à faire une

fois un exemple des traîtres ; ce n'eſt que parce qu'on les a trop épargnés, qu'on a eu pour eux trop de clémence, que toute la France eſt en déſolation. Le pardon d'une offenſe particulière eſt un devoir, la religion l'ordonne. Le pardon d'une offenſe publique eſt un crime digne de mort.

Il ſerait tems que nous mangeaſſions notre morceau de pain tranquilles, que le pauvre ne fût plus tracaſſé, que le riche pût dormir en ſécurité, que les bons Citoyens des Gardes-nationales, ne fuſſent plus inſultés, ce qui les degoûte du ſervice; mais les méchans ne le veulent pas. Quelques perſonnes faites pour ſe conduire noblement favoriſent les malfaiteurs; qu'elles reviennent de leur aveuglement, & qu'elles apprennent que s'il arrivait une émeute, elles ſeraient les premières exterminées.

C'eſt avec la plus vive peine que je me ſuis décidé à déchirer le voile; mais ma patrie a trop long-tems ſouffert; & j'ai été moi-même trop long-tems victime des conſpirateurs qui m'ont fait perdre mes affaires & mon repos.

Pourſuivez, chers anciens collègues, pourſuivez la pénible carrière que vous parcourez ; faites du bien aux hommes, faites-en aux méchans malgré eux; & ſouvenez-vous que s'il était poſſible qu'un jour on méconnût vos innumérables travaux & votre zèle, malgré les outrages des ſcélérats, il y aurait toujours des ames juſtes qui publieraient ce que votre vertu vous empêcherait d'avouer : *Plora-vere ſuis, non reſpondere favorem queſitum meritis.* Ils ont eu la douleur de voir que la bienveillance n'a pas répondu aux efforts qu'ils ont fait pour la mériter.

BLANC-GILLI,

Adminiſtrateur au Département des Bouches du Rhône.

Marſeille, ce 11 *Septembre* 1789.